



Fausse déclaration et recours

Par **tenzingm**, le **08/08/2013** à **16:46**

Bonjour à tous et toutes,Voici une histoire rocambolesque, s'il en est. Je m'excuse par avance de la longueur et de la complexité du récit.rnLe dernier samedi de mai, après avoir passé la journée à la mairie (suis conseillère) pour la fête des mères, je rentre vers 21h chez moi et une " amie" se propose de passer la soirée chez moi, je l'invite donc pour un apéritif, qu'elle accepte. Lorsqu'elle arrive et tandis que je pose verres, gateaux et boissons ds le salon, elle me demande depuis la cuisine attenante si j'ai une connexion internet. Mon coloc et moi venions d'emménager et la connexion était encore inactive (en cours d'installation), ce que je lui dis: elle ne peut donc utiliser son portable (iphone). Nous nous installons au salon et buvons un apéritif (je ne m'aperçois pas tout de suite que son élocution et ses mouvements sont mal coordonnés) : soit elle avait déjà consommé de l'alcool auparavant, soit elle a profité des deux ou trois fois où je me suis absentée pour se resservir.... . Mon coloc, vers 23h rentre du boulot et discute un moment avec moi dans la cuisine . Tous deux, nous nous apercevons du silence soudain de la personne ds le salon et allons voir si tt va bien: endormie ds le canapé, elle s'était vomie dessus et sur le divan, coussins). Je lui propose donc de l'emmener se laver et se changer et lui signale que je ne la laisserai pas partir de chez moi tant qu'elle n'a pas dormi quelques heures, je fais donc tout cela, la deshabille, la lave et l'installe dans la chambre d'amis. J'en profite pour laver son linge et le secher en ayant au préalable vidé ses poches (especes, brosse à dents, iphone) des objets pour les déposer sur l'étagère attenante au lave linge. Puis mon coloc et moi (il a constaté que les objets étaient présents sur l'étagère) allons nous coucher. Dans la nuit, il entend du bruit sans plus. Le lendemain, il part bosser pour midi et elle se leve juste apres avec une seule idée en tete: retrouver son téléphone et partir: je lui rends ses objets et vetements (je retrouve sans savoir pq l'iphone par terre). Mais elle me laisse son iphone qu'elle n'arrive pas a faire fonctionner afin que je le montre a mon frere devant me rendre visite (en effet, mon chien est en fin de vie et nous devons discuter de son sort, péniblement). Celui ci refuse (je lui donne raison) de toucher à l'appareil: notre responsabilité serait engagée et me conseille d'aller chez un spécialiste pour

le montrer. Jusque là, je ne me doutais pas de ce qui allait me tomber dessus. Je passe donc le lundi chez une boutique SFR et le technicien me signale son étonnement de la facilité avec laquelle l'appareil se dévisse: celles ci sont en principe soudées...puis me rend chez mon frere pour y passer qq jours, afin de m'aider à mieux supporter le moment où il faudrait aller faire piquer mon chien. J'appelle la personne pour lui dire mon passage chez sfr, mon séjour chez mon frere, etccc... Du lundi au vendredi (jour où le chien sera euthanasié), elle me téléphonera plusieurs fois par jour, importunant un neveu, mon coloc pour faire pression sur ma déclaration auprès de mon assurance que je n'ai pas encore fait puisque non fautive. Puis toute à ma peine, lassée de ses coups de fil, je finis par céder (bin oui, c'est très c..) et tel à mon assurance à laquelle je dis (pour ne pas nuire à la fille, andouille que je suis) que je lui avais lavé ses vêtements car n'en possédait pas de propres, que j'ai retrouvé l'iphone par terre: MON assurance enregistre ma conversation et la prend pour déclaration. Lorsque qq j plus tard la fille me réclamera le montant de la franchise à lui verser! je n'en reviens pas... j'interviens auprès de mon assurance , fais un recit circonstancié assorti du témoignage de mon coloc, rien n'y fait, mon assurance a payé une partie (216€) et me demande de verser 137€ de franchise sur la dernière déclaration de la fille faite à son assurance ou elle raconte qu'elle s'était salie en faisant des travaux chez moi, ce qui est bien sur faux. son assureur est injoignable....rnJe suis dégoûtée: j'ai juste aidé cette personne en faisant en sorte qu'elle ne fasse pas du mal en reprenant le volant, l'ai soignée, lavé ses vêtements et voilà que je dois verser en plus 137€... ça laisse reveurrnDois je régler cette franchise et selon vous que se passe t'il si je refuse de la régler? en outre , puis je porter plainte (et auprès de qui? police? son assurance?) pour fausse déclaration et harcèlement (je possède encore les appels + 1 lettre de sa part me menaçant)merci de vos conseilsrnisabelle